

Courrier à l'attention des copropriétaires de la résidence Les Palmiers,

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 20 juin 2024 à Toulouse il a été abordé, lors des questions diverses, la possibilité de vidange du circuit de chauffage pendant l'été 2025 afin de permettre aux propriétaires qui le désirent de changer les vieux radiateurs des appartements.

Le changement d'un radiateur est une opération sensible dans notre résidence car, comme les radiateurs ne sont pas équipés de robinets d'arrêts, cela nécessite :

- la vidange complète des circuits du bâtiment concerné
- le calcul de la puissance et de la pose d'un radiateur adapté
- un équilibrage précis lors de la remise en service.

La vidange du circuit et la remise en service sont deux opérations très coûteuses lorsqu'elles sont réalisées pour un seul appartement....

Il a donc été proposé par le syndic de faire procéder, **pendant l'été 2025**, à une vidange complète des circuits de chauffage de la résidence afin de permettre à chaque propriétaire qui le désire de pouvoir changer ses radiateurs pendant cette période.

Les radiateurs étant placés dans les appartements privés, le syndic n'a pas dans ses compétences l'organisation de ce changement.

Certains copropriétaires présents à l'Assemblée Générale ont pensé qu'il serait sûrement intéressant de faire réaliser des devis pour un achat groupé, ce qui permettrait d'obtenir un meilleur prix.

De ce fait, nous proposons à tous les propriétaires de la résidence des Palmiers qui désirent profiter des devis pour un achat groupé de s'inscrire **avant le 15 septembre 2024** sur le formulaire que nous avons mis en place.

Après de cette date, nous demanderons à des entreprises de réaliser des devis et nous choisirons avec vous celui qui nous paraîtra le plus adapté.

Note importante : dans tous les cas, le petit groupe de propriétaires qui vous fait cette proposition ne gèrera aucune transaction financière et les règlements seront à faire directement à l'entreprise choisie après devis personnalisé définitif.

Espérant rendre service à l'ensemble des propriétaires **vraiment intéressés** par cette proposition, vous pouvez vous inscrire à cette adresse :

[INSCRIPTION](https://jm31.com/module_inscription_radiateurs/index.php)

https://jm31.com/module_inscription_radiateurs/index.php

Date limite 15 septembre 2024.